Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 30 (1922)

Heft: 2

Rubrik: Croix-Rouge suisse : séance de la Direction du 19 janvier 1922

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 2 — XXXe année. 1er février 1922.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Croix-Rouge suisse, séance de la Direction	13
La famine en Russie, mort du Dr Farrar	14
Le cancer. Importance d'un traitement immédiat	18
La Croix-Rouge à Frœschwiller en 1870	21
Legs à l'Alliance suisse des samaritains	22
Nouvelles de l'activité des sociétés: Neuchâtel, section de l'Alliance des gardes-malades; Société militaire sanitaire suisse; Genève, hôpital temporaire de la Croix-Rouge genevoise; Genève, section de l'Alliance suisse des gardes-malades; Croix-Rouge ajoulote; Lausanne, samaritaines	22
Au comités des sections	24
Aux lecteurs	24

Croix-Rouge suisse

Séance de la Direction du 19 janvier 1922

Dans leur dernière réunion, les membres de la Direction se sont occupés de la *Mission médicale suisse en Russie.*

Malgré une certaine opposition dans la Suisse romande, spécialement dans le canton de Vaud, malgré la situation économique si difficile que traverse notre pays, la collecte nationale en faveur de cette expédition donne d'assez bons résultats. Le Conseil fédéral a versé les fr. 100 000 qu'il avait promis; les bulletins de versement au compte de chèques postaux ont fourni jusqu'ici près de fr. 150 000; la plupart des sections de la Croix-Rouge et des sociétés de samaritains n'ont encore opéré aucun versement, mais travaillent activement, de sorte que la somme nécessaire de fr. 300 000 sera certainement atteinte.

Près de 60 médecins et plus de 300 personnes désirant faire partie du personnel subalterne se sont inscrits au Secrétariat. Le chef de l'expédition n'a pas encore été désigné par le Comité central, mais cette nomination ne saurait tarder.

Une entrevue aura lieu prochainement avec le Dr Nansen, haut-commissaire de l'action de secours à la Russie affamée, qui va rentrer à Genève après avoir parcouru les régions les plus éprouvées de la Russie d'Europe. Il n'est pas impossible que la mission suisse soit envoyée dans le district de Samara, peut-être à Tsaritzine sur la Volga, où la misère est particulièrement terrible et où il manque de médecins.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la suite de cette entreprise à laquelle la Direction voue tous ses soins.

La *souscription nationale* faite en commun en hiver 1920-21 avec le Comité international a rapporté à la Croix-Rouge suisse, après partage et tous frais déduits, la somme de **fr. 360 000.**

La Direction a longuement discuté sur l'emploi de cette somme et a décidé que fr. 100 000 resteront à sa disposition pour les travaux de paix de notre Croix-Rouge nationale. Des fr. 260 000 restants, il sera remis:

à la Fondation de la Croix-Rouge « Ecole de gardes-malades du Lindenhof, à Berne »	Fr.	120 000
à l'Alliance suisse des samaritains, pour sa caisse de secours	»	20 000
à la Société militaire sanitaire suisse	»	10 000
à des œuvres pour la lutte contre la tuberculose chirurgicale	»	15 000
à l'Alliance suisse des gardes-malades	»	20 000
aux homes d'infirmières et bureaux de placement de la Croix-Rouge	»	27 500
en faveur de la propagande par l'hygiène, entreprise par la Croix-Rouge suisse pendant l'hiver 1921-1922	»	15 000
en faveur de cette même propagande future (publications, etc.)	»	13 000
pour le perfectionnement des infirmières comme infirmières-visiteuses à la disposition des ligues contre la tuberculose	»	5 000
au Dispensaire antivénérien organisé par la section genevoise de la Croix-Rouge	»	3 000
à l'Hôpital des convalescents de Langenthal (dépendant de la section de la Croix-Rouge de la Haute Argovie)	»	1 500
aux colonnes de la Croix-Rouge	»	10 000

Après avoir fait ces largesses, la Direction s'est occupée des *Croix-Rouges étrangères établies en Suisse.* Un règlement a été élaboré à leur sujet. Nous reviendrons plus tard, en détail, sur cet objet qui intéresse spécialement nos sections-frontière.

Le budget de l'*Ecole de gardes-malades du Lindenhof* a retenu l'attention des membres de la Direction. Le déficit de l'exercice en cours paraît devoir atteindre fr. 14 000 et ne peut être réduit, aussi ce budget est-il adopté sans opposition.

La Direction enregistre avec plaisir la fondation d'une *nouvelle section,* celle du *Fricktal,* avec siège à Rheinfelden; elle apprend par contre avec regret que la *franchise de port* a été retirée à la Croix-Rouge suisse et à ses sections.

Le Secrétariat général a mis la Suisse sur les rangs pour l'obtention d'une allocation du Fonds Impératrice Shôken (japonais) destiné à secourir les Croix-Rouges pour leurs œuvres de paix.

Enfin M. le colonel Kohler a été nommé membre de la Commission fédérale pour la lutte contre la tuberculose chirurgicale.

La famine en Russie

Mort du Dr Farrar.

En ouvrant, le 10 janvier, la session du Conseil de la Société des Nations qui se tient actuellement à Genève, M. Hymans, président du Conseil, a rendu un hommage solennel à la mémoire du Dr Farrar,